

DOSSIER D'INSCRIPTION

**BPJEPS éducateur sportif mention SURF
et disciplines associées
(2 mars 2020 au 2 octobre 2020 à l'ENVS)**

**Photo
d'identité
à coller**

Dossier à compléter (liste des pièces en page 4) et à renvoyer
à l'ENVS - Service Formation - Beg Rohu 56510 Saint-Pierre Quiberon

Pour le 12 octobre 2019 (dernier délai) (cachet de la poste faisant foi)

Identification du (de la) candidat(e)

NOM : Prénom :
Sexe : M F
Date de naissance : / / Lieu de naissance :
Nationalité :
Adresse :
CP : Ville :
☎ : [] [] [] [] [] Portable : [] [] [] [] []
Courriel :@.....
Profession ou dernier emploi occupé :

INSCRIPTION EPEF

- | | |
|--|-------------------------------|
| <input type="checkbox"/> Exigences Préalables à l'entrée en formation (EPEF) | 12 -13 novembre 2019 à l'ENVS |
| <input type="checkbox"/> Epreuves de sélection à l'entrée en formation | 14 novembre 2019 à l'ENVS |
| <input type="checkbox"/> Exigences Préalables à l'entrée en formation (EPEF) | 9-10 décembre 2019 à l'ENVS |
| <input type="checkbox"/> Epreuves de sélection à l'entrée en formation | 11 décembre 2019 à l'ENVS |

Handicap : Aménagement des épreuves*

- EPEF (Exigences Préalables à l'entrée en formation)
 Certifications

*Faire une demande d'aménagement auprès de la DRJSCS (bretagne.drjscs.gouv.fr) et recueillir l'avis d'un médecin agréé.

Investissement dans le milieu sportif et associatif

Pratiquez-vous le surf dans un club ? Oui Non

Si oui, lequel ?

Titulaire du BIF (Brevet Initiateur Fédéral) (*fournir le diplôme et le dossier BIF*) Oui Non

Titulaire du Brevet de moniteur fédéral de surf (*fournir le diplôme*) Oui Non

Titulaire Surf Instructor level 1 ISA (International Surfing Association) (*fournir le diplôme*) Oui Non

Titulaire du diplôme de juge régional FF Surf (*fournir le diplôme*) Oui Non

Titulaire du Brevet fédéral de spécialisation handisurf (*fournir le diplôme*) Oui Non

Conditions d'Inscription aux épreuves de sélection

↪ Etre âgé(e) de **18 ans** à l'entrée en formation.

↪ Etre titulaire du **PSE 1 révisé ou PSE2** (Premiers Secours en Equipe de niveau 1 ou 2) ou anciennement AFCPSAM révisée (attestation de formation complémentaire aux premiers secours avec matériel).

↪ Vous devez être titulaire

- d'un BPJEPS **ET** le BIF (Brevet d'Initiateur Fédéral de surf),

- du BIF (Brevet d'Initiateur Fédéral de surf)

- du BMF Surf

- de la certification Surf Instructor level 1 ISA (International Surfing Association) avec une saison d'expérience

DISPENSE DES EXIGENCES PREALABLES A L'ENTREE EN FORMATION :

Sportifs en surf inscrits ou ayant été inscrits sur listes SHN ministérielles mentionnées à l'article L.221-2 du code du sport (*assorti du PSE 1 en cours de validité*) Oui Non

Attestation de classement « régional » délivrée par le directeur technique national du surf ou son représentant, (*assorti du PSE1 en cours de validité*) Oui Non

Attestation de classement « national » délivrée par le directeur technique national du surf ou son représentant, (*assorti du PSI en cours de validité*) Oui Non

Titulaire du Brevet de moniteur fédéral délivré par la Fédération Française de Surf Oui Non

Déroulement des épreuves à l'ENVSN les 12-13-14 novembre 2019

Exigences Préalables à l'Entrée en Formation (EPEF) (12-13 novembre 2019) (*voir annexe*)

- **Epreuve technique** (surf, bodyboard ou longboard, (au choix du candidat)

- **Epreuve de natation** (200 mètres nage libre en piscine)

Sélection (14 novembre 2019) : *si réussite aux EPEF ou dispenses sur attestation*

- **Une épreuve écrite** portant sur le contenu de la formation au BIF (Brevet Initiateur Fédéral de Surf)

- **Une épreuve orale** d'entretien avec le jury à partir du curriculum vitae et de la lettre de motivation

- **Les notes obtenues** au test technique de vérification des exigences préalables

Date limite : le 12 octobre 2019 (cachet de la poste faisant foi)

Déroulement des épreuves à l'ENVSN les 9-10-11 décembre 2019

Exigences Préalables à l'Entrée en Formation (EPEF) (9-10 décembre 2019) (*voir annexe*)

- **Epreuve technique** (surf, bodyboard ou longboard, (au choix du candidat)

- **Epreuve de natation** (200 mètres nage libre en piscine)

Sélection (11 décembre 2019) : *si réussite aux EPEF ou dispenses sur attestation*

- **Une épreuve écrite** portant sur le contenu de la formation au BIF (Brevet Initiateur Fédéral de Surf)

- **Une épreuve orale** d'entretien avec le jury à partir du curriculum vitae et de la lettre de motivation

- **Les notes obtenues** au test technique de vérification des exigences préalables

Date limite : le 9 novembre 2019 (cachet de la poste faisant foi)

Tarifs :

EPEF et Tests de sélection* : 80 € par session (vous pouvez participer aux 2 sessions)
(chèque à l'ordre de l'agent comptable de l'ENVSN)

Tests de sélection : 20€
(chèque à l'ordre de l'agent comptable de l'ENVSN)

* les pièces du dossier d'inscription sont valables pour les 2 sessions

INSCRIPTION FORMATION BPJEPS SURF 2020

Entrée en formation (après réussite aux EPEF et aux épreuves de sélection)

La phase de positionnement se déroulera à l'ENVSN en mars 2020.

Coût de la formation :

Frais pédagogiques : **4140 €** (414 heures à 10 €) maximum.

Frais de dossier administratif : **90 €** (non remboursables, à régler à l'entrée en formation)

Vous devez impérativement commencer vos recherches d'aides financières dès le retrait du dossier d'inscription.

FINANCEMENT DE LA FORMATION

La formation est financée par :

- | | | |
|---|--------------------------------------|--|
| <input type="checkbox"/> OPCO (AFDAS, Fongecif, UNIFORMATION) | <input type="checkbox"/> Pôle Emploi | <input type="checkbox"/> Contrat de professionnalisation |
| <input type="checkbox"/> Région Bretagne | <input type="checkbox"/> Employeur | <input type="checkbox"/> Pas de financement pour le moment |
| <input type="checkbox"/> CPF (Compte Personnel de Formation) | | <input type="checkbox"/> Les frais de formation sont à ma charge |
| <input type="checkbox"/> Autres (préciser)..... | | |

L'ENVSN propose un service de restauration et d'hébergement à tarif préférentiel pour les stagiaires.

L'attention des candidats est attirée sur le fait que la formation comprend de nombreux déplacements. La possession d'un véhicule est recommandée.

J'autorise l'Ecole Nationale de Voile et des Sports Nautiques à me filmer et me photographier en vue de l'exploitation, la diffusion et la reproduction d'images fixes et audiovisuelles sur tous les types de supports dans le cadre de la mission de service public de l'établissement

OUI NON

Les résultats aux Exigences Préalables à l'entrée en formation (EPEF) ainsi que l'obtention du diplôme seront diffusés sur le site internet de l'ENVSN, sauf avis contraire du candidat.

J'accepte la diffusion :

- | | | | | |
|---------------------------------------|-----|--------------------------|-----|--------------------------|
| - des résultats aux EPEF sur internet | OUI | <input type="checkbox"/> | NON | <input type="checkbox"/> |
| - l'obtention du diplôme | OUI | <input type="checkbox"/> | NON | <input type="checkbox"/> |

Je soussigné(e), _____ déclare sur l'honneur :

- avoir pris connaissance des conditions d'inscription liées à la formation,
- que les renseignements fournis dans mon dossier d'inscription sont sincères et véritables,
- solliciter mon inscription aux épreuves d'EPEF et de sélection pour l'entrée en formation au **BPJEPS spécialité Activités Nautiques / mention monovalente Surf**, organisées les **12-13 et 14 novembre 2019** et les **9-10-11 décembre 2019** à **l'ENVSN 56510 SAINT PIERRE QUIBERON**.

La loi rend passible d'amende et d'emprisonnement, quiconque se rend coupable de fraudes ou de fausses déclarations (313-1, 313-3, 433-19, 441-1 et 441-7 du code pénal).

Fait le : _____ Signature du (de la) candidat(e) :

PIECES A JOINDRE AU DOSSIER D'INSCRIPTION

Tout dossier incomplet, ou posté après la date de clôture des inscriptions, sera irrecevable et retourné à l'intéressé

Si vous vous inscrivez aux EPEF (anciennement TEP) + Tests de sélection

- Certificat médical de non contre-indication **à la pratique et à l'encadrement du surf**, (selon modèle joint)
- Si vous êtes européen(e) copie recto-verso de votre **carte nationale d'identité** ou passeport **en cours de validité**.
- Joindre un chèque daté et signé, libellé à l'ordre de l'Agent Comptable de l'ENVSN, d'un montant de **80 €** (non remboursables) par session.

Si vous vous inscrivez uniquement aux Tests de sélection

- Photocopie de l'attestation de réussite aux EPEF ou de dispense délivrée par la Fédération Française de Surf.
- Attestation de diplôme du PSE 1/2** (révisé) et **attestation de recyclage pour les diplômés de plus d'un an, ou AFCPSAM** (révisée) à joindre **impérativement** au dossier (*en l'absence de l'attestation le dossier sera retourné au candidat*)
- Un exemplaire de votre **curriculum vitae** détaillé précisant notamment votre expérience professionnelle et sportive et/ou bénévole (pratique, animation, éventuellement pédagogie),
- Une **lettre de motivation**,
- Photocopies de vos **diplômes** : BMF (Brevet de Moniteur Fédéral de surf), BIF, BEES, BPJEPS, le Surf Instructor level 1 ISA, BNSSA en cours de validité,
- Copie du Diplôme STAPS avec le référentiel de formation
- Pour les titulaires du BIF – dossier BIF à fournir
- Une photocopie de votre attestation d'assuré(e) social(e) **en cours de validité** (*document à demander à votre caisse maladie ou téléchargeable sur le site Internet www.ameli.fr*). **La carte vitale n'est pas recevable.**
- Si vous n'êtes pas ressortissant de l'Union européenne, une photocopie de votre titre de séjour **en cours de validité**.
- Une attestation d'assurance** individuelle-accident et responsabilité civile (*à se procurer auprès de sa compagnie d'assurance habitation ou véhicule*), couvrant vos dommages personnels et vos actes durant les épreuves de sélection et, en cas d'admission, durant toute la formation (*activités sportives, déplacements, etc.*).

Pour les français de moins de 25 ans :

- Copie du **certificat individuel de participation à la Journée Défense et Citoyenneté (JDC)**.

CERTIFICAT MEDICAL
DE NON CONTRE-INDICATION A LA PRATIQUE ET L'ENCADREMENT DES ACTIVITES
PHYSIQUES OU SPORTIVES

Je, soussigné(e), Docteur _____
demeurant _____

CERTIFIE AVOIR EXAMINE

M./ Mme _____
né(e) le [____][____][____]
demeurant : _____

et n'avoir pas constaté, à la date de ce jour, de contre-indication médicale à la pratique et à l'encadrement du **surf**.

Observations éventuelles :

Fait à : _____, le _____

Signature et cachet du médecin

EXIGENCES PREALABLES A L'ENTREE EN FORMATION

Les exigences préalables ont pour but de vérifier les compétences du candidat à suivre le cursus de formation lui permettant d'accéder à la mention « surf » du brevet professionnel de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport (BPJEPS) spécialité « éducateur sportif ».

Les exigences préalables à l'entrée en formation du BP JEPS spécialité « éducateur sportif » mention « surf et disciplines associées » sont les suivantes :

Le candidat doit :

- être titulaire de l'une des attestations de formation relative au secourisme suivante :
 - « premiers secours en équipe de niveau 1 » (PSE1) ou son équivalent, assorti de la mise à jour de la formation continue,
 - « premiers secours en équipe de niveau 2 » (PSE2) en cours de validité,
- présenter un certificat médical de non contre-indication de la pratique du « surf » datant de moins d'un an à la date de l'entrée en formation du candidat.

ET,

Etre capable de satisfaire aux tests techniques suivants :

Le test technique est composé de 2 épreuves techniques. L'ordre de réalisation des épreuves techniques est indifférent. Pour valider le test, le candidat doit avoir validé les deux épreuves techniques.

- épreuve technique de natation : le candidat réalise un 200 m nage libre en piscine en un temps n'excédant pas 3 mn 20 s pour les hommes et 3 mn 30 s pour les femmes.

- épreuve technique en surf, bodyboard ou longboard (au choix du candidat) : le candidat réalise avec le support de son choix, une prestation de 20 mn minimum exécutée dans des conditions de compétition consistant en une ou plusieurs manœuvres sur une vague en exploitant sa hauteur et sa longueur fonctionnelle, avec vitesse et contrôle. Les 2 meilleures vagues sont prises en compte.

Les modalités de validation de l'épreuve sont définies en fonction des conditions de mer et précisées avant l'épreuve (lieu, durée des séries, temps de mise à l'eau, composition de séries). Ce test sur proposition du directeur technique national du surf, est mis en œuvre par l'organisme de formation en lien avec la direction régionale de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale.

Sa réussite est attestée par le directeur régional de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale.

TESTS DE SELECTION (se déroulent en deux parties):

Epreuve écrite :

Le candidat répond à un sujet pédagogique sur la base du contenu de formation du Brevet d'initiateur fédéral – Séance d'initiation surf et de question sur le fonctionnement fédéral (durée de la composition écrite : 1 heure 30).

Le candidat doit proposer une séance d'initiation.

Entretien oral :

Entretien à partir du dossier de candidature, notamment du Curriculum Vitae du candidat portant sur sa pratique du Surf (ou d'une autre discipline sportive) dans sa pratique personnelle ou toute pratique d'encadrement. Il s'appuie aussi sur l'auto-évaluation du candidat et sur son écrit.

Les candidats admis se verront alors proposer la formation longue ou l'une des formations courtes en fonction de leurs acquis professionnels et des diplômes d'encadrement sportif précédemment acquis.